



La voix de la mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens,

En ce début d'année 2025, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé. L'année qui s'ouvre devant nous sera marquée par la poursuite de notre travail collectif, dans l'esprit de collaboration et de proximité qui nous unit. Le Conseil municipal et moi-même continuerons de vous servir avec enthousiasme et détermination, toujours animés par la volonté de faire avancer notre belle municipalité.

C'est avec plaisir que nous mettons tout en œuvre pour vous offrir un cadre de vie agréable et pour répondre à vos attentes. Nous restons à votre écoute et vous encourageons à poursuivre vos initiatives et vos idées, car c'est en travaillant ensemble que nous construirons le futur. Suite à l'adoption du budget 2025, c'est avec plaisir que nous annonçons aucune augmentation de taxes significatives. La gestion efficace et rigoureuse du budget permet cette année de maintenir le taux taxation au même niveau que celui de l'an passé.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2025 pleine de succès, de projets réalisés, et surtout, de moments de joie et de convivialité.

Bien à vous,



Sophie Galarneau,
Mairesse

mairese@entrelacs.com
450 228-2529
poste 7208

CAFÉ DE LA MAIRESSE

Vous êtes tous invités au café de la mairesse, le dimanche 30 mars, de 10 h à 12 h, à la salle du conseil.

ASSEMBLÉES DE CONSEIL

Les prochaines assemblées du conseil auront lieu les 17 mars et 21 avril 2025, à 20 h, à la salle du conseil.

Consultez les procès-verbaux disponibles en ligne sur notre site Internet pour connaître les derniers faits saillants :

<https://bit.ly/3Csq43b>



À la Une DES PROJETS EN COURS

Les projets qui jalonnent notre programme 2025 sont nombreux. Grâce à une subvention du Fonds région ruralité volet 2, nous procéderons dès ce printemps, au resurfacement du terrain de tennis et à l'installation de nouveaux modules de jeux dans le parc pour enfants. Nous sommes toujours en attente d'une subvention pour le réaménagement du parc des optimistes.

La journée Grand ménage revient cette année. Elle aura lieu le 10 mai. Nous comptons sur votre participation pour embellir notre village!



JOYEUX 100^e ANNIVERSAIRE!

C'est le 15 avril prochain que Mme Brassard fêtera son 100^e anniversaire. Cette dame habite Entrelacs depuis presque 80 ans. Avouez-le, elle inspire la joie de vivre!



Avis public

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2024-526-3 RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 2024-526-2 PORTANT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Entrelacs QUE :

Lors de la séance ordinaire du 20 janvier 2025, le conseil municipal a adopté le règlement 2024-526-3, règlement amendant le règlement 2024-526-2 portant sur le traitement des élus municipaux.

L'objet du règlement est de modifier la rémunération et ajouter un paragraphe, afin d'inclure une rémunération payable aux membres du conseil en indexant annuellement au 1^{er} janvier, en fonction de l'Indice des prix à la consommation, publié par Statistiques Canada, en date du 30 novembre de chaque année.

Pour l'année 2025, la rémunération est établie comme suit :

Rémunération

	2024	2025
Mairesse	30 000 \$	30 600 \$
Autres membres du conseil	9 900 \$	10 098 \$

Allocation de dépenses

	2024	2025
Mairesse	14 850 \$	15 300 \$
Autres membres du conseil	4 950 \$	5 049 \$

Ce règlement est en vigueur depuis le 21 janvier 2025.

Pour prendre connaissance de l'avis public au long : <https://bit.ly/3Ettcw8>



CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2025

20 janvier	20 mai *	22 septembre
17 février	16 juin	1 ^{er} octobre **
17 mars	21 juillet	17 novembre
21 avril	18 août	15 décembre ***

Les séances auront lieu les 3^e lundis du mois et débuteront à 20 h.

*En raison de la fête des Patriotes, l'assemblée aura lieu le mardi 20 mai 2025, à 20 h.

**En raison des Élections municipales 2025 (art.314.2 LERM).

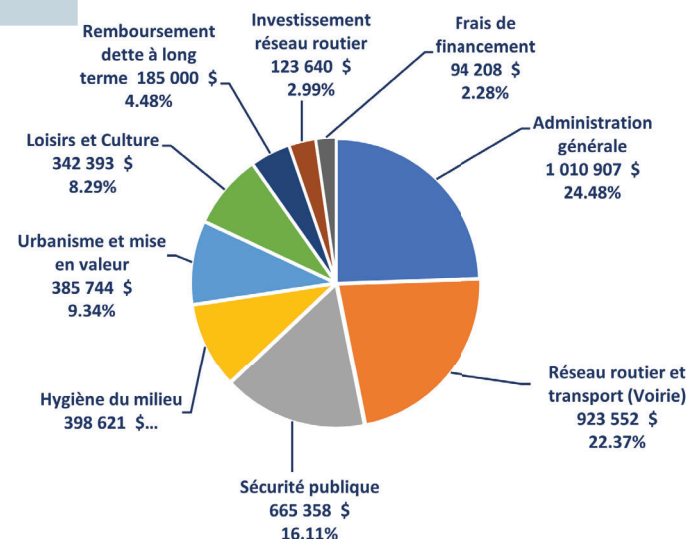
***La séance spéciale budget aura lieu le lundi 15 décembre 2025 à 19 h.

Administration

TAXES ANNUELLES 2025

Les comptes de taxes pour l'année 2025, ont été mis à la poste le 29 janvier dernier. Si vous ne l'avez pas encore reçu, communiquez avec nous afin de vérifier si votre adresse postale est à jour. Le premier versement doit être fait le 15 mars 2025.

Saviez-vous que les services offerts par la Municipalité sont possibles grâce aux taxes foncières?



Connexion Matawinie

L'INTERNET HAUTE VITESSE MAINTENANT ICI

Enfin! Un rêve devenu réalité! Sur l'ensemble de notre territoire, la fibre optique est installée. Présentement, seulement 63 maisons sont connectées avec Cooptel. Ne tardez pas à prendre votre rendez-vous et vous épargnerez considérablement!

1 888 532-2667 ou www.cooptel.ca

Promotion en cours

Frais d'installation et de fil de service

Connexion MATAWINIE

Un projet PAR et POUR la Matawinie

Cooptel

Télé | Internet | Téléphone

Participons

conconnexionmatawinie.org

Votre réseau de fibre optique

Matières résiduelles

ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY POUR LA FOURNITURE D'UN ÉCOCENTRE

La Municipalité a signé une entente pour l'année 2025 avec la Municipalité de Chertsey, afin que les citoyens puissent utiliser l'écocentre. Les citoyens d'Entrelacs pourront bénéficier des mêmes avantages que les citoyens de Chertsey soit disposer de trois (3) verges cubes de matières (CRD, bardeau, béton, brique, bois) gratuitement, par année, par adresse civique de la municipalité concernée. Après cette quantité, des frais sont applicables pour chaque verge cube de chaque catégorie. Le métal, les encombrants, les résidus domestiques dangereux (RDD), les appareils électroniques, les appareils réfrigérants (halocarbures) et les pneus de moins de 24,5 pouces et sans jantes peuvent être disposés gratuitement à l'écocentre, 225 rue du Progrès, Chertsey. **Ouverture le 5 mars 2025.**

Horaire hivernal : jeudi et vendredi 10 h à 18 h

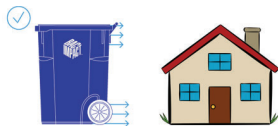
**Horaire estival : mercredi au vendredi : 10 h à 18 h
samedi 8 h à 16 h**

Le point de dépôt du garage municipal au 2271 chemin d'Entrelacs, demeure toujours accessible le vendredi, entre 13 h et 16 h, afin de déposer vos serpuariens et vos résidus domestiques dangereux.

DE NOUVELLES HABITUDES

Depuis le mois de janvier, certaines de nos habitudes sont à changer dont les journées de collecte et un nouveau fournisseur s'est ajouté. Maintenant, les camions utilisés pour la collecte peuvent être mécanisés, ce qui veut dire qu'il n'y a pas d'employé à l'arrière du camion pour manipuler les bacs. C'est pour cette raison qu'il est très important de bien positionner votre bac sur le bord de la rue. Pour s'assurer que votre bac soit vidé adéquatement, il faut que les poignées et les roues soient du côté de la maison, donc du côté opposé de la rue. De plus, cette façon assure un ramassage efficace, sans débris et évite les bris de bac.

Votre bac n'a pas été vidé. Que devez-vous faire?
Premièrement, assurez-vous de vérifier le calendrier pour



la collecte. Par la suite, est-ce que votre bac était accessible et déneigé? Est-ce que votre bac était trop lourd?

Pour les **déchets et le compost**, il faut communiquer avec **EBI au 1 888 482-6676** pour signaler toutes situations irrégulières.

Si votre bac bleu de récupération n'a pas été ramassé, communiquez avec la Municipalité afin qu'un suivi soit effectué.

Tout ce qui concerne la récupération est maintenant pris en charge par **Éco Entreprise Québec**. Le fournisseur Ricova est responsable de faire la collecte et le transport.

Vous avez besoin de faire remplacer, réparer ou demander un nouveau bac? Complétez le formulaire à l'hôtel de ville ou sur le site Internet : <https://www.entrelacs.com/formulaire/bac-bleu-recuperation-remplacement-reparation-ou-nouvelle-demande/connexion>

MODERNISATION DU SYSTÈME DE CONSIGNE

À partir du 1^{er} mars 2025, tous les contenants de boisson en plastique de 100 ml à 2 l seront assujettis à la consigne. En plus des bouteilles de boisson gazeuse déjà consignées, les citoyens pourront retourner leurs bouteilles d'eau, d'eau pétillante, de jus, de lait et de spiritueux...en plastique! Pour en savoir plus sur la modernisation de la consigne, rendez-vous sur <https://consignaction.ca/modernisation/>

Restez à l'affût, d'autres communications suivront dans les prochaines semaines sur la page Facebook et sur le site Internet de la Municipalité.

**Une installation spéciale est prévue au printemps au Marché Richelieu. D'ici là, les contenants ne pourront pas être retournés à cet endroit avant la disponibilité de l'infrastructure.*



Toutes en plastique.
Toutes consignées.



Service incendie et des premiers répondants

ENTRETIEN DES ALLÉES D'ACCÈS POUR LE PASSAGE DES VÉHICULES D'URGENCE

L'entretien des allées d'accès pour le passage des véhicules d'urgence est une responsabilité cruciale autant pour les municipalités que pour les propriétaires de chemins privés. Assurer que ces voies restent accessibles et en bon état peut littéralement sauver des vies et permettre aux services d'urgence d'intervenir rapidement en cas de besoin. Merci de bien dégager vos entrées et vos allées.



Levée de fonds pour l'achat d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique pour l'hôpital de Sainte-Agathe en 2027

FONDATION MÉDICALE DES LAURENTIDES

Quelle chance avons-nous d'avoir une Fondation aussi impliquée, innovante et dédiée au développement médical dans notre région!

Grâce à la Fondation, nos établissements de santé sont à la fine pointe de la technologie et nos résidents bénéficient de soins de qualité supérieure. Ce partenariat entre la Fondation et notre communauté est essentiel pour assurer un avenir en santé pour tous. Je vous invite tous à soutenir cette initiative en faisant un don ou en vous impliquant bénévolement.



FONDATION MÉDICALE
DES LAURENTIDES
ET DES PAYS-D'EN-HAUT



Ensemble, faisons de notre région un modèle en matière de soins de santé.

Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles et les donateurs qui contribuent au succès de la Fondation.

Grâce à votre générosité, nous pouvons offrir à tous les résidents les meilleurs soins possibles.

- **Sophie Galarneau**

Pour faire un don, scannez le code QR ci-haut.

Portail citoyen

JE M'INSCRIS!

Pour ne rien manquer dans notre municipalité et être informé selon vos intérêts, inscrivez-vous au portail citoyen. Choisissez parmi les catégories d'informations et des moyens de communications qui vous conviennent!

Comment créer un compte?

Rendez vous au <https://www.entrelacs.com/utilisateur/connexion>

Remplissez le formulaire en ligne

Vérifier votre boîte courriel et ouvrez le courriel reçu

Cliquer sur « Activer mon compte »

Culture & Loisirs Entrelacs

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Carnaval

Quand : samedi 22 février

Heure : 13 h à 16 h gratuit!

Où : au parc des Nénuphars

Souper et soirée dansante*

Quand : Samedi 22 février

Heure : 17 h 30 ouverture
des portes
18 h 30 souper

*Bar sur place, argent comptant seulement

Soirée de jeux

Quand : 26 avril

Infos à venir



AGA

Quand : 15 mai 2025

Heure : 19 h

Où : 2411 chemin d'Entrelacs
(Maison de la Culture)

Infos : 450 228-2529 poste 7265

Suivez la page Facebook de
Culture & Loisirs Entrelacs :
<https://www.facebook.com/culture.loisirsentrelacs>

La programmation annuelle des événements est disponible dans tous les commerces du territoire.



Des activités surprises auront lieu durant la semaine de relâche, restez à l'affût des communications!

Inscrivez-vous aux alertes!



Se connecter

Courriel

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion

[Créer un compte](#)